Elections Législatives de Mars 1978

3e Circonscription du Doubs

Vous me connaissez. Vous m'avez vu à l'œuvre. Vous savez que je mérite votre confiance. Le passé est garant de l'avenir.

LES EQUIPEMENTS

Vous pouvez constater, dans votre vie quotidienne, en regardant autour de vous, tous les progrès qui ont été faits au cours de ces dernières années. Regardez les routes : pour aller à Besançon et pour en revenir, n'est-ce pas beaucoup plus facile et plus rapide ?

Il reste encore, naturellement, des points faibles : la 437, par exemple. Il faudra aussi que le département prenne à sa charge plusieurs chemins de grande communication. Nous allons y veiller.

Prenez le téléphone : un très gros effort a été fait, presque partout vous avez l'automatique. Naturellement il y a encore des insuffisances. Dans certains cantons on a mal calculé les besoins, il y a des demandes en attente, il faut rajouter de nouveaux équipements. Cela est maintenant prévu. C'est l'affaire de quelques mois.

Voyez les établissements d'éducation, les nouveaux collèges, les hôpitaux. A Pontarlier, le C.H.U., entièrement rénové, fonctionne bien. A Morteau, la Maternité.

Les équipements traditionnels : adduction d'eau, électricité, assainissement, sont exécutés dans beaucoup de communes. Il faut maintenant assurer l'eau dans les écarts, dans les fermes isolées, aider un certain nombre de communes pour l'assainissement, pour les ordures ménagères, etc. Vos maires savent qu'ils peuvent s'adresser à moi et que je les aiderai toujours.

L'AGRICULTURE

Il faut sauvegarder notre agriculture, permettre aux exploitants de vivre, aider les jeunes à s'installer.

Vous savez que j'ai déjà beaucoup travaillé pour vous. J'ai pu obtenir pour la zone de montagne l'indemnité spéciale par U.G.B. et pour le ramassage. Certaines communes de la circonscription sont demeurées en dehors, je ne l'ignore pas, mais elles vont recevoir désormais des avantages au titre de *la zone de Piémont* qui a enfin été créée.

Je sais que certains d'entre vous se posent des questions ; ne sont-ils pas des « assistés » ? Je les rassure. Ce ne sont pas les producteurs qui sont assistés, ce sont *les consommateurs* car si les prix étaient à leur taux normal, ces mesures ne seraient pas nécessaires.

En ce qui concerne justement ces problèmes de prix, j'ai pu obtenir, en liaison avec vos organisations professionnelles, une augmentation spéciale pour notre fromage de montagne, Comté et Emmenthal grand crû, produit de grande qualité. 6 % au 1er février, 8 % au 1er avril.

De même, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, j'ai pu obtenir la reprise des exportations vers l'Algérie de nos vaches montbéliardes.

L'INDUSTRIE. LES EMPLOIS

Je suis intervenu à maintes reprises pour notre industrie horlogère, notamment pour une libération du prix des montres, sans quoi un certain nombre d'entreprises *auraient connu de graves difficultés,* créant ainsi du *chômage.* Le gouvernement a accepté de faire un grand effort pour cette industrie et de prévoir des crédits. *Rien ne sera décidé sans une consultation de tous les intéressés.* Il faut que nous puissions tenir tête à la concurrence étrangère. Je vous y aiderai de toutes mes forces.

Grâce à la création du *Fonds Régional de l'Emploi* dont j'ai pris l'initiative, plusieurs communes ont pu être aidées à maintenir ou à créer des emplois dans nos petites villes et dans nos campagnes. La Franche-Comté est dans ce domaine une région pilote. Sur notre demande, le gouvernement a accepté un système de cautionnement régional qui nous permettra d'amplifier notre aide à l'animation de notre économie rurale.

NOS COMMUNES

doivent affronter de lourdes charges. Nous demandons au Ministère de l'Intérieur une subvention exceptionnelle pour le déneigement. Le principe en est accordé. Nous insistons pour un chiffre substantiel.

Nous demandons le remboursement de la T.V.A. pour les collectivités locales.

M. BARRE a donné son accord dans le programme de Blois mais il prévoit des étapes. Nous demandons que la première étape comprenne justement les *communes rurales.*

Certaines communes se dépeuplent. Il faut arrêter l'exode. D'autres voient s'accroître leur population : il faut donc accroître leurs ressources en augmentant dans ce cas les V.R.T.S. (voir notre proposition).

Il faut aider les communes les plus pauvres à terminer leurs équipements par des aides plus importantes.

Il faut également prévoir un programme supplémentaire pour les installations nécessaires à un certain bien-être. *La Région participe aux investissements des clubs du 3e âge* et nous lui demanderons d'en faire autant pour les *salles polyvalentes,* les structures d'accueil pour la jeunesse, les installations sportives, *l'organisation des sports de neige.*

NOTRE PROGRAMME NATIONAL

s'appuie sur le programme de M. BARRE (objectifs de Blois) et sur *les propositions complémentaires* que nous avons déposées à l'Assemblée nationale.

Défense et promotion de la ruralité n° 3420

Il faut arrêter les *fermetures d'écoles et de classes,* de perceptions, de recettes, de postes, etc.

Il faut assurer la gratuité des transports scolaires, non seulement quotidiens, mais *hebdomadaires* et ne pas désavantager les élèves de *l'école libre.* Il faut revoir entièrement le système des bourses, en supprimant les *barèmes actuels* qui aboutissent à trop d'anomalies.

Il faut permettre l'inscription des enfants qui n'auront 6 ans que *dans le cours de l'année scolaire.*

Il faut faciliter l'installation des jeunes agriculteurs en supprimant certaines bizarreries bureaucratiques et en étendant les prêts (en montant et en date) aux acquisitions complémentaires de l'installation initiale.

Il faut faciliter l'équipement des *petites coopératives* au lieu de subordonner les subventions à *un chiffre de dépenses élevé,* ce qui est absurde.

MESURES SOCIALES

Il faut *unifier le taux de toutes les retraites* et l'indexer sur le S.M.I.C. Les retraites des *agriculteurs et des travailleurs indépendants* doivent être placées au même niveau que celles du régime général.

La nouvelle législature devra voter le *statut* de la femme de *l'artisan et du commerçant* et celui de la femme de *l'exploitant agricole.*

L'égalité fiscale doit être assurée.

Les artisans et commerçants ruraux doivent être dégagés de l'obligation de s'adresser à un centre comptable agréé qui leur impose des dérangements et des dépenses :

Les *forfaits* doivent être actualisés, ainsi que l'I.V.D. pour les agriculteurs.

AUTRES PROPOSITIONS DE LOI PRESENTEES PAR NOUS

— l'indexation pour les petites épargnes, proposition n° 3422,

— un encouragement pour l'épargne investie dans des placements économiquement utiles (projet étudié avec la Confédération des Cadres) n° 3421.

— mesures nouvelles en faveur de l'emploi des jeunes - proposition n° 3423 (service régional vocationnel) ; enfin,

— *question très importante*

modifier le financement actuel de la Sécurité sociale qui pèse trop lourdement sur *les entreprises de main-d'œuvre* - proposition n° 3419.

LES SALAIRES

Il faut favoriser l'augmentation des salaires les moins élevés. M. BARRE l'a amorcé en précisant que le S.M.I.C. serait augmenté *plus vite que la moyenne des salaires.* L'augmentation des petits salaires sera facilitée par les modifications que nous proposons pour les charges sociales.

UN CHOIX DECISIF :

IL FAUT REFUSER LE PROGRAMME COMMUN

Les mesures que nous proposons permettront de grands progrès sociaux sans mettre en péril *l'économie.* Ce sont des mesures sérieuses et raisonnables.

Les Français doivent refuser l'aventure du Programme commun *qui propose d'augmenter tous les salaires et toutes les charges en bloquant tous les prix,* ce qui entraînerait des faillites en chaîne et des nationalisations ruineuses.

Le Programme commun nous engagerait irréversiblement dans la voie qui conduit au collectivisme, destructeur des libertés.

Le Parti socialiste propose de supprimer la liberté de l'enseignement et a fait obstruction à la loi qui permet la survie des écoles libres. Il propose de supprimer, pour certaines catégories de biens, le droit d'héritage pour les héritiers majeurs.

Les propositions du Parti socialiste sont aussi dangereuses que celles du Parti communiste. Ces deux partis, malgré leur querelle, plus ou moins authentique, sont décidés à gouverner ensemble. La France est le seul pays où le Parti socialiste a accepté de se souder au Parti communiste, comme ce fut le cas au Chili avec les résultats que l'on sait.

Aux apôtres de la lutte des classes, nous devons opposer la solidarité des Français et l'idéal gaulliste de la participation.

Au dogme du matérialisme marxiste, nous devons opposer la tradition et l'idéal de l'humanisme français.

Le choix est décisif.

Il est irréversible.

Candidat unique de la majorité, face aux tenants du Programme commun, je vous apporte mon entier dévouement, ma force de travail, ma conviction passionnée.

Si vous approuvez mon action, si vous partagez mon idéal, je vous demande de m'accorder en grand nombre vos suffrages afin de me donner tout le crédit nécessaire en France et dans le monde.

POUR QUE VIVE LE HAUT DOUBS,

POUR QUE VIVE LA FRANCE QUE VOUS REPRESENTEZ SI DIGNEMENT,

POUR VOUS AIDER DE TOUTES MES FORCES !

Vu, le Candidat,

EDGAR FAURE

Député sortant — Président de l'Assemblée nationale

Candidat d'Unité de la Majorité

SUPPLEANT : *Christian GENEVARD,* Maire de Morteau, Président du District.

Imp du Courrier — Pontarlier